

Hauterive 2009

Bulletin Municipal



Square de la République

ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- SABLIERES
ET TRAVAUX PUBLICS
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- TRANSPORTS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17
Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



GARAGE LAPLACE FRÈRES

- Toutes réparations
- Véhicules de prêt

5, avenue Vichy - 03200 ABREST
Tél. 04 70 98 06 42 - Fax 04 70 96 05 73

TIVAGRAIN sarl

négoce agricole



Vente aux
particuliers

Jardin - Végétaux - Vêtements
Alimentation animale - Elevage
Déco - Cadeaux

1, avenue de la Limagne
63310 VILLENEUVE LES CERFS
Tél. 04 70 41 51 05



Boulangerie
Pâtisserie

Isabelle & Guy
DOURDOUILLE

4, rue de la Liberté - 03270 HAUTERIVE
04 70 59 00 16

L'INFORMATIQUE POUR TOUS



Ventes
PC - Portable

Solution réseau
Installations
Réparations

Professionnels
Particuliers

23, rue de Paris - 03200 VICHY
Tél. 04 70 31 68 42 - Fax 04 70 31 68 84
bonvincomputer@wanadoo.fr

Transports médicaux assis autorisés
Toutes distances
Commune de Stationnement
St-Priest-Bramefant

Chris Taxi

Tél-Fax : 04 70 59 14 32 - Port. 06 10 23 32 32
63310 St Priest Bramefant
Debost Christine

David ROCCA

Pose Carrelage
Faïence

Les Gilberts - 63310 ST PRIEST BRAMEFANT
Port. 06 11 48 97 08

Menuiserie

E.U.R.L.

A.B.M.C. FRADIN

Agencement Intérieur
Mobilier Bureau
Cuisines - Salles de Bains

Tél. 04 70 59 97 90 - Fax 04 70 32 57 36
42 rue de Navarre
03700 BELLERIVE SUR ALLIER



L'année 2009 s'achève sur une note un peu plus optimiste que celle de la fin de l'année 2008. La reprise économique semble se profiler mais est encore bien fragile.

Nos collectivités locales ont eu un rôle à jouer de première importance pour donner l'impulsion nécessaire à la relance de l'activité et sur le marché de l'emploi.

Hauterive n'a pas failli à ses missions en continuant ses programmes d'investissements, notamment dans le domaine de l'aménagement du bourg avec la réalisation de la première phase à savoir l'aménagement de l'entrée sud (giratoire du Bioparc), la remise en valeur du kiosque de la Source Saint-Ange et le lancement des 2 tranches suivantes, la requalification de la Place et de la Rue de la Mairie.

Ceci sans compter toutes les dépenses liées à l'entretien du patrimoine communal. Cette année, notons, pélemêle, la réfection complète de la rue du Parc devant le cimetière qui s'était considérablement dégradée au cours de l'hiver dernier, le remplacement du chauffage de l'église par un système plus performant, la mise à neuf du kiosque d'origine de la Source Saint-Ange, les peintures des grilles et portails de l'école, la restructuration du cimetière par la reprise des tombes abandonnées, l'acquisition de mobiliers et de matériel divers, ...

L'école a pris pour nom «Ecole des Sources» avec un joli logo réalisé sur l'idée des enfants eux-mêmes. Elle peut aussi être fière d'être l'une des toutes premières qui ait bénéficié de l'équipement informatique subventionné par l'Etat dans le cadre du programme national «Ecole Rurale Numérique».

Les centenaires en pleine forme...



100 ans

Mme Lina DESCHAMPS

a fêté ses 100 ans, toujours très alerte, parfois un peu trop....



104 ans

Melle Jeanne GIRARDON a fêté quant à elle ses 104 ans, l'œil vif et toujours avide des nouvelles de la Commune.

La Poste, en remplacement du bureau qu'elle a fermé, a créé un «relais-poste» dans l'établissement «Le Cottage» tenu par Mr et Mme AERDAEN.

Autre fait marquant en 2009 qui va dans le sens de la mobilisation nationale pour l'emploi : l'embauche en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE Passerelle) de deux jeunes, l'un, Florian VOISSIERE au service technique, plus particulièrement aux «espaces verts», l'autre, Romy SELINGE, pour renforcer l'effectif aux écoles et au centre de loisirs.

L'aménagement du bourg reste toujours la priorité du Conseil Municipal, d'autres projets sont à l'étude pour l'année prochaine, entre autres, le réagencement du bâtiment qui abritait jusqu'à mai dernier la Poste, des travaux de rénovation de la classe maternelle, la réalisation de la voie et la viabilisation de lots dans la zone NA de la rue de la Gare à la suite de la résidence des «Allées du Bourg».

Vichy Val d'Allier est en passe de réaliser l'aire d'accueil des gens du voyage qui ne sera opérationnelle que lorsque toutes les aires, au nombre de quatre, prévues sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération seront terminées.

L'aménagement foncier sous maîtrise d'ouvrage du Département dans le cadre du contournement sud-ouest de l'agglomération se poursuit au rythme prévu.

Hauterive, notre cité, s'équipe, se développe, se montre de plus en plus accueillante, Hauterive vit au travers de ses nombreuses associations. En une phrase, Hauterive est une commune jeune et dynamique dont je suis, avec mes collègues du conseil municipal, fier.

Et c'est sur ces mots de satisfaction pleins de promesses pour l'avenir que je vous adresse ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur et de réussite dans vos projets pour l'année 2010 qui se profile très bientôt.

Didier CORRE

L'Equipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2010.

Cérémonie des vœux 2010

La cérémonie des vœux aura lieu le Samedi 9 janvier 2010 à 11 h à la Mairie.

L'ensemble des Hauterivois, et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à venir déguster en clôture de la cérémonie, la galette des Rois.

Conférence "Histoire d'Hauterive"

Le comité des fêtes présente la conférence de Monsieur Jacques CORROCHER

« HISTOIRE D'HAUTERIVE »

Le Vendredi 19 Février 2010 à 20 h 30

à la Salle des Fêtes d'Hauterive. Cette conférence sera suivie de la dédicasse du livre par son auteur.



Budget 2009

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

TOTAL	759 423	100%
Charges générales	189 176	24,91%
50 850 euro : énergie		
10 100 euro : fournitures d'entretien		
50 700 euro : entretien		
10 926 euro : fourn. administ., scolaires		
25 350 euro : impôts et taxes		
41 250 euro : autres		
Frais de personnel	353 620	46,56%
dont 98 370 euros de cotisations		
Atténuations de produits	52 235	6,88%
Autres charges de gestion	68 016	8,96%
36 500 euro : indemnités élus		
19 500 euro : adhésions aux syndicats		
10 516 euro : subventions associations		
1 500 euro : autres		
Charges financières		
Remboursement des irrégularités d'emprunts	32 500	4,28%
Charges exceptionnelles	300	0,04%
Dépenses imprévues	3 576	0,47%
Autofinancement		
Excédent de fonctionnement reversé à la section d'investissement	60 000	7,90%

RECETTES

TOTAL	759 423	100%
Prestations de services	13 600	1,79%
350 euro : concessions cimetières		
2 800 euro : redevances périscolaires		
1 500 euro : redevances occup domaine public		
8 950 euro : autres		
Contributions directes	335 488	44,18%
104 310 euro : taxe habitation (9,00%)		
94 779 euro : taxe foncière bâti (10,79%)		
10 820 euro : taxe foncière non bâti (30,74%)		
125 579 euro : dotation compensation VVA		
Autres taxes	68 550	9,03%
60 000 euro : surtaxe eaux minérales		
8 550 euro : autres		
Dotations, subventions et participations	184 036	24,23%
142 821 euro : dotation forfaitaire		
7 800 euro : dotation de solidarité rurale		
33 415 euro : autres		
Autres produits de gestion courante	25 150	3,31%
25 000 euro : revenus des immeubles		
500 euro : autres		
Rembours. S/rémunérations personnel	3 000	0,40%
Produits exceptionnels	100	0,01%
Résultat reporté	129 499	17,05%

INVESTISSEMENT

DEPENSES

TOTAL	654 647	100%
Restes à réaliser	405 744	61,98%
Programmes		
Réhabilitation kiosque	13 000	1,99%
Travaux voirie rue du Parc	16 744	2,56%
Mobilier	11 000	1,68%
Travaux bâtiments écoles, cantines	8 000	1,22%
Aménag.bourg (Rue de la mairie)	127 524	19,48%
Acquisition matériels divers	4 450	0,68%
Signalisation routière	1 500	0,23%
Emprunts et dettes assimilés	61 423	9,38%
Dépenses imprévues	5 262	0,80%

RECETTES

TOTAL	654 647	100%
Restes à réaliser	197 096	30,11%
F.c.t.v.a.	22 235	3,40%
T.L.E.	8 000	1,22%
Subventions demandées	35 056	5,35%
Emprunts et dettes assimilés	90 000	13,75%
Résultat reporté	242 260	37,01%
Virement section de fonctionnement	60 000	9,17%

Le budget 2009 comporte 4 programmes principaux:

- 1° Poursuite du programme aménagement bourg avec la remise en état de la rue de la mairie.
- 2° Réfection de la rue du Parc (devant les entrées du cimetière)
- 3° Mise en conformité cuisine et locaux cantine
- 4° Réhabilitation du kiosque de la source st-Ange



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (FOSES SEPTIQUES ET BACS A GRAISSES)

La communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier dans le cadre de ses compétences assainissement a créé le 1er janvier 2006 le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Ce service a pour missions de contrôler la bonne conception et la bonne réalisation des installations d'Assainissement non collectif prévues dans le cadre de travaux (maisons neuves, réhabilitation,...) et de vérifier tous les 4 ans leur bon fonctionnement et leur entretien.

Dans sa démarche de service public, le SPANC de Vichy Val d'Allier a décidé de se doter d'une nouvelle compétence : l'entretien des installations d'assainissement non collectif, c'est à dire les vidanges des fosses septiques ou toutes eaux et des bacs à graisses (décision du Conseil Communautaire en date du 25 octobre 2007). Celle-ci sera réalisée par VVA ou par une entreprise mandatée la représentant. En regroupant les interventions et en organisant des tournées sur l'arrondissement, les coûts aux usages sont alors réduits.

Si cette nouvelle disposition vous intéresse, nous vous invitons à retirer en Mairie le formulaire type de demande d'entretien que vous devez renvoyer au SPANC de Vichy Val d'Allier afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'intervention.

Cette prestation vous sera facturée en fonction du service rendu conformément à la tarification en vigueur. Pour l'année 2009, les tarifs sont les suivants :

VOLUME	MONTANT (TTC)
Vidange d'une fosse d'un volume <= 1 500 L	129,24 € TTC
Vidange d'une fosse d'un volume <= 3 000 L	160,92 € TTC
Vidange d'une fosse d'un volume <= 5 000 L	211,60 € TTC
Vidange d'une fosse d'un volume <= 8 000 L	274,95 € TTC
Plus value pour la vidange du bac à graisse (d'un volume <= 500 L) lors de l'intervention sur la fosse.	76,02 € TTC

La vidange de la fosse nécessite que vous dégagiez les regards de visite afin de les rendre accessibles et que vous soyez présent lors de la prestation étant donné que l'intervention a lieu en domaine privé.

Dans le cas où les conditions d'accessibilité ne sont pas remplies ou si vous êtes absent le jour de l'intervention malgré la date et l'heure fixées avec vous, le déplacement sera facturé 50,69 € TTC correspondant aux frais engagés (mobilisation d'un camion et déplacement de deux opérateurs).

Pour plus de renseignements complémentaires vous pouvez contacter le SPANC au 04.70.30.58.90.

LES AIDES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les particuliers devant procéder à des travaux de réhabilitation de leurs installations d'assainissement non collectif peuvent d'ores et déjà bénéficier d'aides distribuées par l'agence nationale de l'habitat (ANAH) et de l'application d'un taux réduit de TVA (5,5%) sous certaines conditions.

De plus une disposition de la loi de finances du 27 Décembre 2008 pour 2009 instaure un éco prêt à taux zéro pour la réalisation de travaux de rénovation des systèmes d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie.

Les travaux doivent être réalisés par les particuliers pour équiper leur résidence principale ou pour les logements locatifs. L'éco prêt à taux zéro permet de financer jusqu'à 10 000 € de travaux sans conditions de ressources et cumulables avec les aides définies ci-dessus. Dès l'attribution du prêt, le demandeur a deux ans pour réaliser les travaux et la durée de remboursement peut aller jusqu'à 10 ans.

Site Internet

Depuis le 28 novembre 2009, la Commune s'est doté d'un site internet : www.mairie-hauterive.fr

La fréquentation du site, réalisé, par la Municipalité, est en constante augmentation : 9 594 accès en décembre 2008 et 41 747 connexions en octobre 2009, soit une augmentation de 335 % ! La conception est réalisée par l'équipe municipale, il est hébergé sans frais par le Conseil Général. Nous acquittons seulement des frais de 12 € pour l'hébergement du nom de notre site.

Véritable lien entre Hauterive et « expatriés », il a une double vocation : une information en temps réel sur les activités se déroulant dans la Commune, d'une part, et une mise à disposition immédiate d'informations pratiques (formalités administratives, compte rendu de Conseils Municipaux, etc...).

Les Associations sont également à l'honneur, et nous les invitons cordialement à nous transmettre toutes les informations (calendrier, photos, articles, ...) qu'elles souhaiteraient mettre à la disposition des internautes.

Elles peuvent le faire, soit sur la boîte mail du site : contact.site@orange.fr, ou à l'adresse mail de la Mairie : mairie.hauterive@wanadoo.fr. Nous remercions l'ensemble des internautes qui participent à la vie du site.

N'hésitez pas à nous contacter



Réalisations 2009

Aménagement du bourg: Enfin, les premiers travaux du Contrat Communal d'Aménagement du Bourg (CCAB) ont pu débuter au cours de cette année 2009.

La phase 1 est pratiquement terminée :

• L'aménagement de l'entrée sud n'a pas encore donné tout son effet parce que, d'une part, les végétaux plantés n'ont pas atteint leur développement optimal mais, surtout, parce que son originalité ne se découvre qu'au printemps prochain quand le brumisateur sera mis en route et donnera au décor, reproduisant les concrétions d'une source d'eau chaude, l'illusion de la vapeur de l'eau en ébullition. Il reste aussi des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques aux abords de cet espace de façon à donner la plus belle image qui soit de l'entrée du bourg et du BIOPARC.

• De même la réfection des abords du kiosque d'origine de la Source St Ange ont permis de le mettre en valeur de belle manière, redonnant tout son lustre à ce patrimoine précieux de notre commune ébranlé du fait que sa prospérité est en partie issue de l'exploitation des eaux minérales.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'études retenus pour l'exécution du CCAB, le cabinet POLLEN.

L'ensemble des travaux paysagers et des aménagements sur ces 2 espaces ont été réalisés par la société TREYVE.

Le brumisateur a, quant à lui, été installé par une entreprise spécialisée, l'entreprise DUTRIE.

Le montant des travaux pour l'aménagement paysager s'est élevé à 93 434,00 € HT

Le montant des subventions est au total de 33 797 € dont

- 21 422 € du Département

- et 12 375 € de Vichy Val d'Allier

L'enfouissement des réseaux et l'éclairage public coûte au total 102 623,00 € HT, avec une participation de la commune qui s'élève à 22 577,00 €.

Le reste étant pris en charge par le SIEGA (62 386,00 €), le Département (8 100,00 €) et Vichy Val d'Allier (9 560,00 €).

Concernant les phases 2 et 3 du CCAB, à savoir l'aménagement de la Place et de la Rue de la Mairie, les travaux devaient se réaliser au printemps prochain dès que les entreprises seront retenues après l'appel d'offres qui va être lancé très bientôt.

Kiosque de la Source Saint Ange: avec l'aménagement de ses abords, cette construction a été remise en état :

-Le nettoyage de la toiture a été réalisé par l'entreprise GIORDANA d'Hauterive.

-La balustrade a complètement été refaite par l'entreprise GIRONDE d'Hauterive.

-Le carrelage sera posé par l'entreprise ROCCA de St Priest Brannefaut.

-Le nettoyage et la mise en peinture ont, quant à eux, été entièrement effectués dans le cadre d'un chantier de réhabilitation initié par VVA en partenariat avec l'association DETOURS de Cimbat.

Il reste à mettre en place une vasque qui puisse montrer le système de jaillissement de l'eau minérale venant des entrailles de la terre (forage à plus de 100 mètres de profondeur), source qui, s'appelle le, est canalisée jusqu'au nouveau kiosque, construit au début des années 80 au croisement de la rue de la Poste et de la rue de la République.

Le coût des travaux est estimé à 10 870,00 € HT

La subvention du Département pour cette opération s'élève à 3 242,00 €

Travaux de voirie :

• la rue du Parc sur le tronçon qui passe devant le cimetière a été complètement refaite par l'entreprise EIFFAGÉ d'Abrest pour la réparer suite à une dégradation spectaculaire de la chaussée durant l'hiver dernier, vraisemblablement due aux excès d'eau et au gel.

Coût : 14 000,00 € HT

Subvention accordée par le Département :

4 990,00 €

• la signalisation de la zone artisanale de la rue des Bourses a été mise en place au niveau du carrefour de la rue de la Gare avec le CD 131.

Coût : 897,24 € HT

Subvention « amendes de police » : 241,22 €

Travaux de bâtiments :

• cantine scolaire : + isolation sous la toiture avec la mise en place de laine de verre par les employés communaux

+ pose de filence dans la cuisine par l'entreprise ROCCA

+ création de placards et meubles de rangement par l'entreprise GIRONDE.

Montant des travaux : 7 022,71 € HT

• écoles : + installation d'une serrure « 3 points » au groupe scolaire par l'entreprise FRADIN de Belleville Sur Allier

+ ouverture d'une fenêtre dans une des baies vitrées de la classe maternelle par l'entreprise SIGAUD de St Yorre.

Montant des travaux : 1 397,50 € HT

Sur les réalisations à la cantine et aux écoles,

Subvention accordée par le Département :

1 411,00 €

• mairie : + réfection complète de l'escalier de la Salle des fêtes, pose d'un carrelage dans le sas d'entrée, peintures des murs extérieurs par l'entreprise BATIPRATIQUE de Vichy.

+ construction d'une rambarde métallique centrale qui devrait être mis en place par l'entreprise SIGAUD.

Montant des travaux : 10 590,00 € HT

Subvention du Département : 3 176,00 €

+ rénovation du plateau du bar de la Salle des Fêtes et création de placards de rangement dans la salle du 2^e étage par l'entreprise FRADIN.

Montant des travaux : 2 050,00 € HT

• église : installation d'un chauffage par panneau radiants fonctionnant au gaz par l'entreprise PORSENNA de Cusset.

Coût : 8 709,90 € HT

Subvention du Département : 3 641,00 €

Acquisitions de matériel :

• pour la mairie : + achat d'un fax, d'un téléphone, d'un fauteuil et d'une imprimante couleur à HYPERBURO.

+ achat d'un vidéoprojecteur à BUROTICSYSTEM.

Coût de l'ensemble : 1 810,23 € HT

+ acquisition d'un défibrillateur installé dans le sas de la Salle des Fêtes.

Coût : 2 094,00 € HT

Subvention de GROUPEAMA : 300,00 €

• pour les ateliers : achat d'une tondeuse à gazon à ESPACE EMERAUDE

Montant : 609,53 € HT

• pour les écoles : + achat d'un vidéoprojecteur à BUROTIC SYSTEM

+ achat d'un ordinateur portable à BONVIN COMPUTER

Montant : 935,05 € HT

+ installation de l'« école numérique rurale »

Montant : 11 250,00 € HT

Subvention de l'Etat : 7 200,00 €



SERVICES PUBLICS : *renseignements*

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 18 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Permanences, une fois par semaine de chaque élu, affichées en Mairie.

Tél : 04 70 59 00 13 - Fax : 04 70 59 00 72

E-mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-hauterive.fr

RELAIS POSTE :

Le Cottage - 62 rue de la République

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.

Samedi de 7 h 30 à 12 h 30

Dimanche de 8 h à 12 h 30.

SERVICE SOCIAL :

Permanence de l'Assistante Sociale

(Mme BOURIOL) le mardi de 15 h à 16 h en Mairie.

Possibilité de la joindre également au

Centre Social de Bellevue sur Allier.

BIBLIOTHÈQUE (PRÈS DE LA CANTINE)

Désir d'évasions...

Un choix varié de romans, enquêtes policières, documentaires vous est proposé.

Mesdames CORRE et PREPOIGNOT se font un

plaisir de vous accueillir à leur permanence

les samedis de 14 h à 16 h.

Le stock est renouvelé tous les trimestres par

la Bibliothèque Centrale de Prêt du Département.

Pour plus de renseignements adressez-vous

à Madame CORRE au 04 70 59 04 65.

L'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

GARDERIE SCOLAIRE :

Nouveaux horaires...

Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20

et de 16 h 30 à 18 h 30.

Elle est située dans le groupe scolaire,

rue de la République.

Afin d'assurer un meilleur accueil des enfants à la garderie scolaire, nous sommes à la recherche de livres, bandes dessinées et poupées avec accessoires. Si vous en avez en votre possession qui ne vous servent plus, nous sommes preneurs.

Contact : Thierry PRÉGENT - Directeur de la Garderie.

PORTAGE DE PLATEAUX REPAS À DOMICILE :

Tous les jours de l'année à midi.

Conditions et inscriptions en Mairie.

TRANSPORT : BUS INTER

Bus circulant tous les jours. Vente des tickets et horaires disponibles à la Boulangerie Dourdouille à Hauterive.

Le circuit : Ligne n°7 : Gare SNCF - Place Charles de Gaulle - Av. Paul Doumer - Av. Victor Hugo - Rue Aristide Briand - Pont de Bellevue - Av. Charles de Gaulle (Bellevue) - Source du Dôme - Les Sablières - La Tour d'Abrest - Les Sables - Parking Plein Soleil

SERVICE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT :

Le service de l'eau est géré par le SIVOM de la Vallée du Sichon à Busset (04 70 59 45 67).

Le service d'assainissement est géré par Vichy Val d'Allier (04 70 30 58 90).

CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'ESCUROLLES :

Permanence de M. Pierre GARAU le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 à la Mairie de Bellevue sur Allier. Tél. 04 70 32 57 96.

Déchetterie de Saint-Yorre

Tél. 06 85 01 72 15

HORAIRES D'ÉTÉ : 1er mars au 31 octobre :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi de 8h à 12 h et de 14h à 17h.

HORAIRES D'HIVER : 1er novembre au 28 février :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 17h.

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

Pendant le temps d'ouverture, un gardien est en permanence présent sur le site afin de guider les usagers et de surveiller leurs apports.

SUIVI DES INFORMATIONS EN CAS DE CRUE

Dès la 1ère alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur d'eau et de débit.

Ce service est disponible sur le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

ou par téléphone : 04 70 48 30 56.

Informations relayées également sur le site internet de la commune :

www.mairie-hauterive.fr

Aide aux demandes administratives :

Aide aux Démarches Administratives Soutien Conseil Orientation aux Personnes (ADA-SCOP) : permanence de l'association le premier lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

Ada Scop - 58, 60 rue du Maréchal Lyautey - 03200 Vichy

Tél. 04 70 41 17 90 - Web : <http://www.adascop.com>

ETAT CIVIL

du 16 octobre 2008 au 20 octobre 2009

NAISSANCES :

- Daïon GARGOWITZ, né le 20 octobre 2008 à Montluçon
- Ana GETENET née le 11 janvier 2009 à Beaumont
- Emma, Christine, Maryline GENISSON née le 5 mars 2009 à Vichy
- Lucas DEBARET né le 30 avril 2009 à Vichy
- Hugo DEBARET né le 30 avril 2009 à Vichy
- Hélène, Marie-Adéla, Xiaoying ANDRE-HERNANDEZ née le 23 juin 2009 à Vichy
- Eloane BARGES - DECABANE née le 25 août 2009 à Vichy

MARIAGES :

- Xavier, Louis, Gabriel MOUNAROU et Laetitia, Béatrice BONDOUX le 20 décembre 2008
- Nicolas, Patrick RENOUX et Virginie, Marie-Antoinette, Emilie PARROT le 27 juin 2009
- Neel, Gilles, Bruno CORBEAU et Ingrid JOURDAN le 11 juillet 2009
- Abdelhadi CHERHABILI et Nadia, Nathalie BOURDEAUX le 25 juillet 2009
- Thierry MONTZIEUX et Jocelyne, Valérie COUGNET le 8 août 2009

DECES :

- Jean, François, Charles BAUGAM décédé le 3 décembre 2008 à Aigueperse
- Marie, Madeleine VIROT, veuve THOMAS décédée le 15 décembre 2008 à Hauterive
- Patrick, Robert PETIT décédé le 8 février 2009 à Hauterive
- Daniel DEMONT décédé le 23 février 2009 à Hauterive
- Lucienne, Rose MAZIOUX, épouse NERON décédée le 22 mai 2009 à Vichy
- Paul EGUILLON décédé le 14 juillet 2009 à Vichy
- Madeleine, Gilberte MICHEL, veuve LASTENET, décédée le 20 octobre 2009 à Vichy



Ecole Publique d'Hauterive

L'année 2009



ECOLE DES SOURCES
03270 HAUTERIVE

L'école s'est dotée d'un nom et d'un logo

Le logo a été réalisé par les étudiants en BTS communication du lycée de Presles à partir de dessins faits par les élèves de l'école. Il s'est agi de mêler 3 éléments forts : l'école, l'eau et la dynamique.

Il a été inauguré le samedi 27 juin en présence de Mme Pagani, inspectrice de l'Education Nationale.

L'année 2008.2009 aura été une année riche et intense. Trois grands projets ont été conduits. Ils ont mobilisé beaucoup de moyens humains et financiers. Ils ont été menés à bien grâce à la mobilisation de tous : enseignants, parents, élus, personnels, intervenants. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

- Classe opéra : « Musiques en scène » cofinancée par la DRAC, l'Education Nationale et la mairie (transport). Elle a permis aux élèves de la classe de Mme Brun (CE2/CM1) d'effectuer la visite de l'opéra et de son musée à Vichy, la visite du CNCS (costumes des 1001 nuits) et du musée de l'illustration à Moulins. Ils ont également assisté à un spectacle à l'opéra le 15 novembre et accueilli deux chanteurs lyriques de renommée internationale.
- « Etre et savoir » : CE2/CM1/CM2 (cycle 3) L'objectif était d'aborder l'éducation à la santé par les entrées sport et sciences auxquelles sont venues s'ajouter d'autres disciplines. Les temps forts ont été constitués par le passage du « bus de la santé » en janvier 2009 et « les Olympiades du sport » en fin d'année scolaire. Ce projet était cofinancé par l'Education Nationale et le groupe SANOFI.



- « Ecole du cirque » : du 8 au 27 juin 2009. Budget de 10 000€ : Mairie : 5 000€, Association de Parents : 3 000€, entrées et subventions : 2 000€. L'école a accueilli, pour la seconde fois, le cirque, dans la cour de l'école, comme en 2004 pour une initiation de tous les élèves aux arts du cirque : jonglage, acrobaties au sol, clowns, fil ou poutre et boule. Les 3 semaines se sont terminées par 2 spectacles les 26 et 27 juin. La matinée portes-ouvertes et la fête de l'école sont été intégrées dans ces 2 jours.

A ces trois actions très importantes se sont ajoutées les activités chorale, piscine, langue vivante, prévention routière, initiation musicale, vélo, tennis de table, informatique, et l'enseignement des disciplines plus « scolaires » conduit dans chaque classe au quotidien. En juin 2009, nous avons souhaité une longue et heureuse retraite à Pierrette Houdin et une très bonne suite de carrière à Vincent Elliot, parti enseigner dans le Puy de Dôme.



En septembre 2009, nous avons accueilli avec plaisir, Marie-Laurence Crepin, nouvelle enseignante de la classe maternelle des petits et Romy Selinge, passée du statut d'apprentie à celui d'employée communale.

2009/2010 ne sera pas une année de pause mais les domaines explorés seront un peu différents.

- En juin 2009, notre école a été retenue dans la phase 1 du plan "Ecoles Numériques Rurales". Grâce à un financement total d'environ 13 000€ dont 9 000€ de subventions, l'école sera dotée d'un Tableau Blanc Interactif (TBI) installé dans la salle de garderie et d'une classe mobile composée de 12 mini PC, d'un portable enseignant et d'une imprimante. Le tout sera relié au réseau Internet qui a été complété pour l'occasion.
- Tout au long de cette année, nos élèves seront des "Incorruptibles". Ils ne se laisseront ni corrompre ni séduire pour faire leur choix parmi la sélection de livres mis à leur disposition. Ce prix décerné par le vote de centaines de milliers d'élèves en France a bien sûr pour objectif de donner le goût de lire aux enfants.
- La musique aura également une place de choix grâce aux ateliers musicaux, à la chorale de l'école et aux spectacles proposés tout au long de l'année.



RESTAURANT SCOLAIRE

Chaque jour, la Gérante, Martine BERTHET doit prévoir en moyenne 90 repas. La cuisinière, Nicole SIRET leur concocte de succulents repas. Lors du service, Patricia THAUMALID et Corinne SUBSCUM l'aident auprès des enfants du primaire. Frédérique MARCHAND et Jacqueline JEANNIN s'occupent des petits de maternelle aidées par Romy SELINGE. A la suite de problèmes de discipline lors des repas, le règlement intérieur a été modifié et prévoit désormais une exclusion après plusieurs incidents. Par ailleurs, il serait souhaitable que le paiement des tickets de cantine se fasse exclusivement le jour mensuel de la vente. La cantine est en cours de remise aux normes obligatoires.



Association des parents d'élèves

Changement de bureau pour l'Association des Parents d'Elèves d'Hauterive, qui souhaite continuer ses activités et en créer quelques-unes supplémentaires.

Le bureau est constitué de :

Jérôme Busserolles – Président
Fabienne Simon – Vice Présidente
Christèle Gavioli – Trésorière
Arlette Gazielly – Trésorière adjointe
Karine Cire – Secrétaire
Nicole Savey – Secrétaire adjointe

De nouveaux adhérents ont rejoint l'association cette année, et veulent s'investir pour l'école et surtout pour les enfants.

CALENDRIER :

Photos de classes	8 octobre 2009
Projection DVD Cirque	17 octobre 2009
Bal d'Halloween	31 octobre 2009
Loto	22 novembre 2009
Repas amicale association	28 novembre 2009
Téléthon	5 décembre 2009
Calendrier	15 décembre 2009
Spectacle de Noël	18 décembre 2009
Carnaval + repas dansant	6 mars 2010
Feux de la St Jean	19 juin 2010
Kermesse	26 juin 2010
Barbecue	26 juin 2010

L'association participe au financement de l'activité musicale, aux abonnements de revues scolaires, aux sorties scolaires, accompagne les actions entre 12 h et 14 h et finance les dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'école pour le collège.



Association Parents élèves Hauterive

Sapeurs pompiers

A ce jour, 287 interventions dont 43 sur la commune d'Hauterive : 4 accidents du travail, 24 secours en personnes, 6 incendies, 6 accidents sur la voie publique, 1 destruction d'insectes, 1 sauvetage d'animal et 1 dégagement de chaussée.

Le centre a un effectif de 24 sapeurs pompiers dont 1 personnel féminin, 3 sapeurs pompiers sont issus de la commune d'Hauterive.

Pour l'année 2010 des travaux importants de réfection vont être réalisés et le centre a été désigné comme un centre de formation délocalisé.

D'autre part, nous recrutons des personnes motivées et disponibles pour intégrer notre équipe dynamique.



Farandole

Un effectif toujours en hausse et des adhérents très actifs à l'Espace Jeunes FARANDOLE

Le succès continue pour l'Accueil de Loisirs Espace Jeunes FARANDOLE. De septembre 2008 à Juillet 2009, ce sont 34 jeunes qui sont régulièrement venus se retrouver (52, rue des Moussons) afin de s'adonner à leurs activités et jeux préférés, les mercredis et samedis après midi. Pas le temps de s'ennuyer aussi durant les vacances scolaires, avec la mise en place de projets (conception d'un spectacle théâtral et initiation vidéo, décoration de la salle des jeunes, découverte des bords de l'Allier et de ses hôtes puis construction de refuges pour oiseaux...) et de sorties exceptionnelles. Le point d'orgue de l'année a été la semaine "Sports et Nature" du 6 au 12 juillet en Montagne Bourbonnaise; hébergés au Centre d'accueil Tourisme Vert du Mayet de Montagne, les jeunes ont pratiqué la randonnée pédestre, le VTT, l'équitation, la course d'orientation, le tir à l'arc et sont allés à la piscine et au Parcours aventure, tout en étant sensibilisés sur les richesses de notre environnement et sa protection. Passée dans un esprit de convivialité, cette semaine laissera de nombreux souvenirs dans la mémoire des jeunes et de leurs animateurs.

Depuis Septembre 2009, le Directeur de la structure, Thierry PRÉSENT, est aidé dans sa mission par deux animateurs (Rommy SELINGE et Jérémie GUILLOU) puisqu'une petite quarantaine d'adolescents sont inscrits à l'Espace Jeunes FARANDOLE. L'importante fréquentation continue donc pour cette nouvelle année 2009-2010 et les jeunes ne seront, à coup sûr, pas déçus par les activités et sorties proposées (Patinage, Ski de fond, piscine...) mais aussi par les projets élaborés lors des vacances scolaires; conception d'un spectacle artistique en Décembre, journée "Nettoyons la nature", semaine multi activités au printemps avant de finir l'année par un camp nature.

Nous vous rappelons que l'Espace Jeunes FARANDOLE accueille les jeunes de Hauterive et Abrest rive gauche, âgés de 10 à 16 ans, à partir du CM2; l'adhésion annuelle est de 15 euros.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry PRÉSENT au 06 77 91 69 81 (de 9h à 12h et de 14h à 18h) ou venir à la salle des jeunes, 52 rue des Moussons, les mercredis et samedis de 14h à 18h.



Formations Secourisme



En vue de l'achat d'un défibrillateur, deux formations de secouristes ont été organisées en 2009, sous la houlette de la Croix Rouge.



Comité des Fêtes

3ème Fête de la Pomme :

Broyée, pressée puis dégustée, la pomme est passée par toutes les étapes à l'occasion de la 3ème fête de la pomme qui s'est déroulée le samedi 25 octobre 2009.

Le public, toujours curieux de voir la fabrication du jus de pomme à l'ancienne, n'a pas boudé son plaisir et est venu déguster ce produit naturel, accompagné de délicieuses tartes aux pommes "maison".

Le cliquetis du pressoir a lentement extrait ce précieux jus sucré.

Bouteilles en main, le public n'a pas rechigné à s'en offrir quelques litres qui accompagneront sans doute crêpes ou châtaignes lors des longues soirées d'hiver.



Le samedi 7 février, la salle des fêtes a raisonné des rires des nombreux spectateurs venus assister à la représentation des « Copains du Champalat »

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 février 2010 pour leur prochaine représentation.

A bientôt.



Un professeur fou d'histoire !

Proviseur depuis 1999, du lycée Henri IV à Paris, Patrice Corre n'en est pas moins amateur d'Histoire.

La conférence "De Sainte Geneviève à Henri IV" qu'il a animée le vendredi 24 avril 2009, à la salle des Fêtes, a captivé son auditoire ; c'est 1500 ans de la vie de ces bâtiments retracés tout au long de la soirée.

Que de chemin parcouru entre l'élève qui fréquentait jadis l'école dans les murs de cette même salle des fêtes, et la fonction de proviseur d'Henri IV.

Avec une maman qui a su lui faire partager son goût de l'histoire, il nous raconte la vie de cet édifice dans lequel il arpente les couloirs depuis dix ans.

Les lieux ont d'abord accueilli l'abbaye Sainte-Geneviève du nom de celle qui, en l'an 500, aurait sauvé Lutèce (Paris) de sa destruction par Attila.

Geneviève devient l'héroïne de Lutèce d'autant plus qu'elle la sauve également des Francs.

A sa mort, Clovis la fait enterrer sur la montagne qui portera désormais son nom, "la montagne Sainte Geneviève". Il fait ensuite construire un bâtiment pour protéger ses reliques.

Ce lieu, où lui et sa femme Clothilde seront enterrés, naît donc avec l'histoire de France.

Incendié par les Vikings, l'édifice sera reconstruit en dur et sera au cœur des ferveurs populaires et de la puissance du clergé.

Après la Révolution, l'abbaye est déclarée bien national et deviendra un établissement d'enseignement qui prendra le nom d'école centrale du Panthéon, en 1791, puis de lycée Napoléon.

Ce qui fait d'Henri IV le premier lycée français, historiquement parlant. Il devient alors un lycée "chic" que fréquentent les fils de Louis-Philippe et la haute aristocratie.

Depuis, quelques noms célèbres l'ont fréquenté : Jean-Paul Sartre, André Gide, Ferdinand de Lesseps, Guy de Maupassant, Henri Pourrat, Pierre Miquel... ou encore Patrick Bruel et Laurent Vauquiez.

Aujourd'hui, le lycée accueille quelques 2 600 élèves partagés entre le collège, le lycée et les classes préparatoires.

A noter également que depuis la rentrée de septembre 2006, trente lycéens boursiers bénéficient d'une formation intensive qui leur permet d'intégrer les classes préparatoires les plus sélectives. Annoncé le 1er décembre 2005 par le premier ministre, Dominique de Villepin, le projet d'une classe pilote pour trente élèves d'origine sociale modeste au sein du prestigieux lycée parisien Henri-IV est finalisé : Décidé à l'issue de la crise des banlieues, ce projet s'inscrit dans les décisions du gouvernement destinées à favoriser l'égalité des chances.

A l'issue de la conférence, Patrice CORRE a procédé à une séance de dédicace du livre "Le Lycée Henri IV, entre potaches et moines copistes", publié aux éditions Pippa (www.pippa.fr).



Fête patronale

Les 84 doublettes du concours de pétanque donnèrent le coup d'envoi de la fête patronale. Le lendemain, l'après-midi récréatif attira les enfants, le concours de vélos fleuris rassemblait beaucoup d'enfants et d'adultes.

Le twirling club de St Yorre, la démonstration de bolas de l'association La Récré laissèrent place au feu d'artifice.

Dimanche, la brocante faisait le plein avec 240 étals proposés aux milliers de visiteurs. L'exposition d'artistes locaux, les animations proposées par les Associations hauterivoises, le manège pour enfants, la promenade en calèche, la journée n'a souffert d'aucun temps mort.

Claudine CAUCHARD présidente du Comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de la fête.

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux.



Certificat d'études :



A l'occasion de la Fête de la Pomme, ils ont reposé le certificat d'études.

"Je suis de la triche dans l'air !". Mlle Pinson l'institutrice a le nez creux ce samedi après-midi. Les postulants au certificat d'études concocté par l'association La Récré viennent de s'en donner à cœur joie.

Sans aller jusqu'à livrer une copie parfaite, ils ont passé un bon moment dans la peau de candidats à cette épreuve quasi mythique.

"On regarde sa copie, on se concentre...". Les remarques de Mlle Pinson et de M. Fourouard sont cinglantes, mais non dénuées de douceur, ce qui déclenche les rires.

L'heure est pourtant studieuse. Au menu des candidats quatre épreuves écrites : français, calcul, histoire, géographie et sciences. Et deux épreuves orales : instruction civique et chant.

Le calme règne. Mlle Pinson puis M. Fourouard livrent peu à peu les sujets d'examen avec le sérieux nécessaire. La tête entre les mains, les candidats se souviennent de leur passage sur les bancs d'école. Le temps est chronométré pour chaque épreuve ; on glisse un oeil de ci, de là, pour jauger son voisinage.

"On pose les stylos... !"

Les épreuves se terminent, non sans avoir brillamment passé l'épreuve du chant : "frère Jacques" version canon mimée.

Les candidats inspirent et peuvent se féliciter d'avoir pris part à ce rendez-vous où bonne humeur et application ont obtenu une note tout à fait méritée.

La Récré - Saison 2009/2010



Ateliers Multi'Arts - Comédie, danse, chant, musique, arts du cirque.
Atelier enfants (à partir de 6 ans) : Mardi de 17 h 30 à 19 h 00
Atelier adultes : Mardi de 19 h 30 à 21 h 00.
Reprise des cours : Mardi 15 septembre

2009 - Salle des Fêtes d'Hauterive

La Cie Multi'Arts est à votre disposition pour animer vos manifestations (arbres de Noël, fêtes patronales, ou autres...)

Contact et renseignements : Joëlle Blanchard - 06 70 92 83 94

L'association LA RECRE installée depuis Septembre 2005 à Hauterive a repris ses activités : Organisation du certificat d'études lors de la fête de la pomme. Spectacle de clowns à St Pont le 5 décembre après midi puis participation au téléthon à Hauterive en soirée avec l'atelier enfants et « le soldat rose ».

Spectacle « le bus » pour le CAT de Creuzier le 12 décembre puis de nouveau, spectacle de clowns à St Germain le 16 décembre.

Vacances de février du 22 au 26 : stage de jonglage avec spectacle en fin de stage et soirée concert.

13 mars sortie à Cusset (spectacle culture d'hiver), début mai, visite du musée du costume à Moulins, 19 juin, spectacle de fin d'année, 26 ou 27 juin randonnée pédestre.



Hauterive GYM

Le club de gymnastique a repris ses activités en septembre 2009.

Au programme : des exercices très techniques qui permettent « d'embellir » le corps de toutes nos licenciées, exercices assurés par notre sympathique et dynamique professeur, Carlos, diplômé d'état, dans une ambiance très chaleureuse.

Les cours sont ouverts aux Hauterivois ainsi qu'aux habitants des communes voisines et ont lieu 2 fois/semaine à la salle de la Mairie d'Hauterive : le lundi et le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15.

Planning année 2009 – 2010

- participation au Téléthon 2009 en décembre
- repas du club le samedi 3 avril 2010
- participation à la Fête d'Hauterive en août 2010



A.C.C.A. Hauterive



La Société de chasse tire droit.

L'A.C.C.A. d'Hauterive compte cette année 20 chasseurs. Le bureau se compose de M. CANDA Jean-Louis (Président), M. FAURE Gérard (Vice-président), M. MONTEILHET Daniel (Trésorier), M. MADELMONT Maurice (Secrétaire).

Pour la saison 2008/2009, en plus du petit gibier, 5 sangliers, 13 renards et 2 chevreuils ont été abattus.

La société organise chaque année le banquet de chasse (mars 2010), le méchoui (juin 2010) et le concours de pétanque (juillet 2010).

M. CANDA remercie tous les chasseurs et leurs épouses qui s'investissent au sein de toutes ces manifestations.

L'ensemble des chasseurs remercie M. le Maire, les membres de la Municipalité ainsi que les propriétaires des terres pour leurs diverses participations au bon fonctionnement de la société et souhaite une bonne année et une bonne santé à tous les habitants d'Hauterive.



Société de Pêche

Dès que le temps le permet, les pêcheurs de la société s'adonnent à leur passe temps favori.

Si vous êtes habitant de la commune et possédez une carte fédérale, vous pouvez nous rejoindre pour la saison prochaine.

Pour tous renseignements, contactez :

Gérard FAURE (dit TARZAN) au
04 70 59 01 72

Les pêcheurs vous souhaitent
une joyeuse année.



Club des 3 Printemps

Un club vraiment très actif !

En janvier : l'Assemblée Générale

En février : le 15 le loto fut une réussite, le 19, la potée a attiré les gourmands

En mars : le 5, réunion publicitaire, le 29, le concours de belote affiche complet

En mai : une sortie fit découvrir le canal nivernais

En juillet : le 2 voyage surprise

Et... vacances d'été pour le club !

En septembre : un voyage en Espagne à Peniscola a enchanté les participants

En octobre : le concours de belote réunit quelques participants. Il faisait une belle journée pour un concours !

En novembre : le 15, le repas amical de fin d'année enchanté les fins gourmets

En décembre : le 9, le goûter récréatif inter-clubs attire toujours de nombreux participants.

Le club se réunit tous les 15 jours, le jeudi. De nouveaux adhérents seront les bienvenus.

La chorale est composée de 14 personnes et dirigée par Michèle Bardel. Les répétitions ont lieu tous les lundis. La chorale anime les maisons de retraite et la fête patronale d'Hauterive.

Pour rejoindre le club ou la chorale, contacter :

Bernard GONINET

04 70 59 06 12

Renée BEAUDON

04 70 59 00 95

Le Président, André GETENET et tous les adhérents du club vous présentent leurs meilleurs vœux.



MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES.

Rester le plus longtemps possible chez soi est un souhait partagé par les Personnes Agées. De ce fait, les services à domicile se sont développés ces dernières années : l'aide ménagère, téléalarme, portage des repas. A Hauterive, 10 personnes bénéficient de ce service pour le ménage, la préparation et la prise des repas, le repassage.

Pour constituer un dossier, contacter la mairie de BELLERIVE : service Social 04 70 58 43 80

LES REPAS A DOMICILE

Une hospitalisation, plus envie de se faire à manger : le repas à domicile peut être une solution.

Actuellement 6 personnes bénéficient de ce service qui est fourni par le restaurant hospitalier. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Les régimes sont suivis et adaptés au goût de chacun. Les menus peuvent être consultés à la mairie d'Hauterive.

COLIS OU REPAS DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, nos seniors de 70 ans et plus ne sont pas oubliés.

Bernard DEPALLE est toujours aussi heureux de distribuer les colis. La commission du C.C.A.S a organisé le repas à la Salle des Fêtes le 13 Décembre.

ESPACE MEDICAL 1 rue de la Liberté - HAUTERIVE

Docteur Hervé THOMAS
Médecin Généraliste
04 70 59 09 93

Marie-Noëlle SIMONNET
Infirmière D.E.
06 84 06 01 83

Paul SOULIER
Masseur Kinésithérapeute
04 70 59 01 27
06 86 34 10 15

Passion Patch

L'association Passion Patch existe depuis 2003. Elle regroupe 24 adhérents de tous âges, qui se retrouvent tous les lundis après-midi à la salle des fêtes d'Hauterive.

La convivialité est de rigueur au sein du groupe qui ne manque pas d'imagination pour élaborer de magnifiques ouvrages sur des thèmes différents, et participer à des stages de perfectionnement ou des salons créatifs.

L'association participe chaque année aux manifestations de la commune d'Hauterive afin de faire découvrir sa passion.

Si vous désirez les rejoindre, contacter la Présidente, Mme Bouclet au 06 67 17 77 05. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année.

Activités 2010 :

- 17 octobre 2009 : musée du costume Moulins
- 23 octobre 2009 : salon des idées créatives
- 20 novembre 2009 : salon création et savoir faire Paris
- 1er novembre 2009 : préparation patch Téléthon
- 30 novembre 2009 : stage plissé
- 5 décembre 2009 : participation Téléthon
- 14 février 2010 : salon aiguille en fête Paris
- 1er mars 2010 : invitation club
- 15 mars 2010 : stage patch
- 15 mai 2010 : stage patch
- 15 juin 2010 : stage broderie au ruban



Ping-Pong Club Hauterivois

Cette année le tennis de table Hauterivois a pris de l'ampleur avec plus de 30 licenciés.

Deux équipes adultes sont engagées en championnat.

A mi-saison une troisième équipe fera son entrée en championnat. Les jeunes participent cette année aux compétitions officielles.

Les entraînements ont lieu à la salle, les mardis de 17h30 à 19h pour les jeunes et de 19h à 20h30 pour les adultes et les vendredis de 18h30 à 21h.

Pour tous renseignements s'adresser à Jean-Luc MAYOUX
04.70.59.44.73



Football Club Hauterivois



Le Football Club Hauterivois a pour objectif le maintien en Promotion.

Le club compte cette année 17 licenciés et 5 dirigeants. L'effectif s'est enrichi de 3 nouveaux joueurs : Mickael Bardet, Frédéric Fournier (Bellerive) et Julien May (Abrest).

La convivialité et l'esprit de groupe constituent la base de l'entente dans notre club et le font apprécier sur les stades du département.

Le bureau se compose de la manière suivante : Denis Soldati (Président et Responsable Séniors), Anthony Herrera (Trésorier), Jérémy Cougnet (Secrétaire).

Sont également actifs dans le club, Christophe Cougnet, Florence Cougnet, Aurélie Cougnet, Arnaud Jourdan, Thierry Varet, Stéphane Melin et Elizabeth Melin.

Le FCH souhaite une bonne année et une bonne santé aux habitants d'Hauterive.

Manifestations prévues pour l'année 2010 :

24 janvier : Repas

13 mars : Bal

Mai : tournoi de foot (Ascension) – Repas

4 juin : concours de pétanque

31 juillet : concours de pétanque



Défis sportifs à la Réunion et en Bolivie



Après le raid sportif Réunion d'aventures, Jean Pierre MELON arrive de la Bolivie.

«Déjà le voyage pour aller en Bolivie est assez long, nous avons mis 28 h 00, 3 avions, des escales à Bruxelles, New York, Miami puis arrivée à la Paz. La difficulté est de s'habituer à l'altitude, nous sommes à 4 000 m. Toute la course s'est déroulée entre 3 800 et 5 100 m d'altitude, capacité physique diminuée, souffle qui manque, air très sec.

La course est classique avec des sections de cancé sur le mythique lac Titicaca, des sections de VTT dans des paysages de l'Altiplano merveilleux, des trails dans la Cordillère des Andes à très haute altitude, des sports de cordes sur des pics rocheux vertigineux.

Tous les soirs nous arrivions dans des petits villages pour monter les bivouacs, les gens nous accueillaient avec une ferveur et un enthousiasme incroyable, une donation était faite aux écoles et aux enfants chaque soir ce qui créait une grande émotion.

Je crois que notre récompense était dans les yeux des enfants et les embrassades des gens. En ce qui concerne la course nous avons réussi à monter sur le podium à la troisième place, derrière une équipe de militaires boliviens qui gagne (quand nous nous marchions à 5 000 m, eux ils courraient encore) et une équipe de Paris qui finit deuxième.

Ce voyage est une superbe expérience dont on ne sort que marqué par le pays et ses habitants.»



INFOS pratiques

Passeport :

A compter du 24 juin 2009, le passeport biométrique entre en application dans le département de l'Allier.

A partir de cette date, les citoyens déposeront leur demande auprès de l'une des 2 000 communes équipées au niveau national pour accueillir les demandes de passeport biométrique.

Dans l'Allier, treize communes recevront les usagers, il s'agit de Bourbon l'Archambault, Commentry, Cosne d'Allier, **CUSSET**, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Marcillat-en-Combraille, Le Mayet de Montagne, Montluçon, Montmarault, Moulins, Saint-Pourçain-sur-Sioule, **VICHY**.

Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés :

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 1 document officiel avec photo en cours de validité vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire)
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif de votre domicile, à vos nom et prénom, en original (factures électricité, gaz, téléphone, certificat d'imposition, titre de propriété ou contrat de location...)

En cas d'hébergement au domicile d'une tierce personne, y compris les parents, présentez les documents originaux suivants : 1 pièce justificative du domicile de la personne qui vous héberge ; 1 justificatif de l'identité de l'hébergeant ; 1 attestation sur l'honneur, sur papier libre, précisant la date d'hébergement.

- La preuve de la nationalité française (document à produire en original)
- Des timbres fiscaux. Validité 10 ans

Pour les personnes mineures :

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif récent du domicile du représentant légal, en original
- La preuve de la nationalité française (document à produire en original)

- Selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

En fonction de la situation du mineur : si les parents sont séparés ou divorcés : la copie de la décision de justice qui désigne le ou les parents qui exercent l'autorité parentale, ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ; si les parents ne sont pas mariés : la copie intégrale de l'acte de naissance du mineur ; si une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité de tuteur ou tutrice

- 1 pièce d'identité du représentant légal
- le cas échéant une pièce d'identité avec photo en cours de validité du mineur (carte nationale d'identité)
- Des timbres fiscaux. Validité 5 ans

Carte Nationale d'Identité :

A compter du 1er janvier 2009, le renouvellement de la carte nationale d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de **25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.**

Par exception, le paiement de ce droit n'est pas imposé aux « personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant ».

- 1 extrait de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance
- 2 photos d'identités identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif du domicile
- l'ancienne carte d'identité
- 1 copie du livret de famille pour les enfants
- selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Gratuit. Validité 10 ans.

Dossier à remplir en Mairie.

Délai d'obtention 3 à 4 semaines.



INFOS pratiques

La SORTIE de TERRITOIRE :

Se fait en mairie avec une copie de la pièce d'identité du mineur concerné et les dates et lieux du voyage.
CIRCULATION DES MINEURS de nationalité française dans et hors de l'espace Schengen: quelque soit son âge il doit être en possession :

- s'il voyage en compagnie de l'une des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale
 - d'une carte nationale d'identité en cours de validité,
 - ou d'un passeport individuel en cours de validité,
 - ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement)
- s'il voyage seul ou avec des tiers
 - d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire,
 - ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire),
 - ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement).

Extraits d'actes d'état civil :

- Acte de naissance à demander :

Si vous êtes né(e) en Métropole à la mairie du lieu de naissance

Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer à la mairie de naissance ou au Ministère de l'outre-mer – Service de l'Etat Civil – 27, rue Oudinot – 75700 PARIS

Si vous êtes né(e) à l'étranger au Ministère des Affaires Etrangères – 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

- Acte de mariage à demander à la mairie du lieu de mariage.

- Acte de décès à demander à la mairie du lieu de décès.

Permis de conduire et carte grise :

Un service est ouvert en Sous-Préfecture de Vichy pour l'obtention immédiate de ces documents. Vous pouvez également vous connecter sur le site de la préfecture de l'Allier : www.allier.pref.gouv.fr
Dans démarches administratives avec Service Public et recherchez par mot clé « carte grise », vous obtiendrez ainsi les imprimés nécessaires et des renseignements complémentaires.

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser le mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune afin de voter à partir de mars 2010, doivent se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2009.

Communiqué concernant les adresses :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Lorsqu'un nom de rue est attribué, ne plus mettre le nom de l'ancien lieu-dit. Bien mettre le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en mairie que vous pouvez toujours venir retirer).

CPAM

Une adresse postale unique à l'attention des assurés et des employeurs, tous les documents à destination de la CPAM quelque soit le service doivent être envoyés à l'adresse suivante :

CPAM Allier
9 et 11 rue Achille Roche
03010 MOULINS CEDEX



Voisins... Convivialité... Retrouvailles...

L'impasse des Moussons et ses bons vivants se sont retrouvés 4 fois cette année autour des crêpes, de la galette, d'un barbecue, et d'un couscous. Les habitants ont su nouer le dialogue et même plus au cours de ces rendez-vous qu'ils espèrent bien reproduire chaque trimestre.

Les classes 64 et 65 se sont également retrouvées pour partager un bon repas et se replonger dans les souvenirs, les bons comme les mauvais. Déjà cinq ans qu'ils ne s'étaient pas réunis !!!



Métanor

Produits tréfilés

**GRILLAGE - CLÔTURE
TRÉFILÉS**

03270 HAUTERIVE

Tél. 04 70 59 00 15 - Fax 04 70 59 10 80
Mail : metanor@metanor.fr

LE COTTAGE

Bar-Tabac - Presse
Epicerie - Relais poste
Locations de Studios
Meublés

62 rue de la République - 03270 Hauterive
Tél/Fax : 04.70.59.00.49

MAÇONNERIE • BÉTON

Neufs et rénovations
Démolitions
Travaux mini-pelle
Assainissement

entreprise

TONELLO
Daniel



57 Rue des Fiats - 03270 ST-YORRE
TÉL. 04 70 59 24 10
FAX 04 70 59 17 95

COMMERCIALEMENT...
Les techniques de l'impression...

Création graphique - Mise en page
Imprimerie traditionnelle et numérique
Sémiographie - Objets publicitaires
Signalétique...

Pour toute
Votre
communication

NL 04 70 59 43 99
Portable 06 14 90 18 74
Fax : 04 70 59 47 01

E-mail : commercialment@comco.fr

19, rue des Valattes - 03270 SAINT-YORRE



GRELET ELECTROMENAGER
Electroménager
Image & son
Chauffage
31 Rue des Grands champs
63310 St Sylvestre Pragoulin
Tel - Fax 04 70 59 05 11

www.proxiconfort-grelet.fr



Commercialment et la Mairie d'Hauterive préservent l'environnement.

La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de ce bulletin. Directeur de publication : Monsieur le Maire d'Hauterive

Conception & Réalisation : COMMERCIALEMENT... (ST-YORRE - 04 70 59 43 99)



**MED
Industrie**

Société d'Etudes et de Production Technique

Le Bioparc - 03270 HAUTERIVE
Tél : 04 70 59 02 29 - Fax : 04 70 59 02 18
e-mail : 7medindustrie@wanadoo.fr



Route d'Hauterive - **03200 ABREST**
Tél. **04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

*Auberge
du Pont*



Stéphane ROESCH & Xavier ROBERT
1, Route de Marcenat - 03280 BILLY

04 70 43 50 09

www.auberge-du-pont.fr

Restauration - la dimanche et le lundi - sauf réservation - Ouvert tous jours fériés



« Chez nous, c'est vous le chef »

Livraison produits frais
à domicile



Téléphone : 04.70.59.10.20

SARL KOLASINSKI

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Précablage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy - 03270 SAINT-YORRE

Tél. 04 70 59 21 57 - Fax 04 70 59 30 95

E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr

Siège social : 15, rue de la Liberté - 03270 SAINT-YORRE

SARL PORSENNNA-JPG

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION
Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 46
03302 CUSSET
Tél. 04.70.59.91.28
Fax : 04.70.59.19.82

Installateur
PGN-PGP



DANS L'ALLIER DEPUIS 1961

EXTINCTOR

Protection incendie

Extincteurs,

Plans d'évacuation...

C.E.P.I. EXTINCTOR

Tél : 04 70 32 36 79



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS

RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

- Travaux de voirie
- VRD
- Assainissement
- Aménagements industriels
- Terrassements
- Sols industriels et sportifs

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél. 04 70 32 22 00 - Fax 04 70 32 66 81

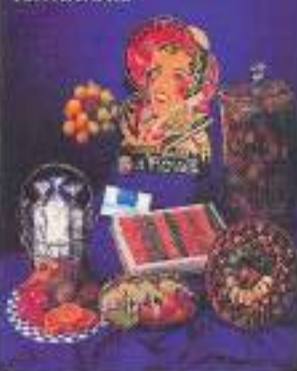
PLATERIE - PEINTURE - DECORATION

ENTREPRISE PINGUET XAVIER

Revêtement muraux.
Faux Plafonds.
Faïences.
Façades.

11, rue Grenet - 03200 VICHY
Tél : 06 13 55 94 96 - Tél/Fax : 04 70 59 13 70

2 fois plus de
tentations



CÔTÉ SUCRÉ
11, rue G. Clémenceau
VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET
4, rue Source de l'Hôpital
VICHY - Tél. 04 70 32 31 77



COIFFURE BEAUTÉ

NOUVEAU *Shampooing détente sur fauteuil massant*

36 av. Fernand Aubereur - BELLERIVE S/A.
Tél. 04 70 59 99 94

Sarl Pépinières de Bois Monet



Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL
pepinieres-auvergne.com

- CONSTRUCTIONS NEUVES
- RÉNOVATION BÂTIMENT
- RÉNOVATION TOITURE
- TOUTS TRAVAUX
DE MACONNERIE



SARL SERONDE HENRI

20 ROUTE DE LA MAISON BLANCHE - 03270 MARIOL

TÉL - FAX : 04 70 59 49 57

PORTABLE 06 84 94 17 39

50 ans d'expérience à votre service !

MENUISERIE NOUVELLE

FABRICANT MENUISERIES BOIS - P.V.C. - ALU
NEUF ET RÉNOVATION
PORTES D'ENTRÉE - FENÊTRES - BAIES COULISSANTES
VÉRANDAS - ESCALIERS - CLÔTURES
AGENCEMENT D'INTÉRIEUR
AGENCEMENT DE MAGASIN

Un fabricant à votre service...

DIDIER BOUCHERET

PORTABLE 06 08 28 04 75

36, ROUTE DE THIERS - 03270 SAINT-YORRE
TÉL. 04 70 59 13 57 - FAX 04 70 59 13 47



Fabrication de matériels
de motoculture,
bacs de ramassage,
mécano-soudure,
équipements rotatifs

F. M. s.a.

Forges des Margerides

Les sables - 03270 HAUTERIVE

Tél. 04 70 58 87 87 Fax 04 70 58 87 70